

Six enseignant-es ont reçu une notification ce lundi 4 avril leur annonçant leur déplacement d'office « dans l'intérêt du service », cette sanction est inacceptable, d'autant plus qu'elle intervient suite à une campagne de l'extrême droite contre nos collègues... Leur crime : s'être engagé-es syndicalement, pédagogiquement, humainement pour une école populaire et émancipatrice.

Souvenons-nous, décembre 2017 : « L'engouement suscité autour de M. Blanquer, que l'on peut même qualifier de « phénomène Blanquer », constitue une victoire idéologique notable pour le Front National et **une défaite cuisante des sociologues et des pédagogistes** qui avaient pourtant méthodiquement pris possession de l'institution scolaire" (Marine Le Pen)

5 ans plus tard, les faits lui ont donné raison...

Le Dasen n'a pas protégé les collègues de la présence de l'extrême droite dans l'école et hors l'école, et n'a pas reconnu le statut des menaces évidentes suite à l'article paru dans le journal d'extrême droite *L'incorrect* et une vidéo qui reprend l'article et circule sur les réseaux sociaux. Au contraire depuis l'automne Le Dasen a apporté un soutien implicite et aujourd'hui explicite à cette militante de l'Extrême droite et à son idéologie.

Hier comme aujourd'hui, les extrêmes droites ont fait de l'école un avant-poste de leur combat idéologique, en France comme au Brésil, en Hongrie, en Russie, etc.

Nos collègues de Pasteur se revendiquent de la pédagogie Freinet, son fondateur avait également été la victime de campagnes de l'Action française (« *Il faut prendre la bête puante à la gorge et l'étouffer ou la forcer à s'enfuir* »). Déjà, l'administration de l'époque n'avait pas soutenu l'instituteur, le poussant à la démission et décidant de ce même déplacement d'office « dans l'intérêt du service ».

Parce que, à Pasteur comme ailleurs, nos engagements collectifs, syndicaux, pédagogiques, sociaux, antisexistes et antiracistes sont la cible des extrêmes droites, nous devons exprimer sans relâche notre détermination.

Et nous n'avons aucune confiance dans l'institution et la hiérarchie pour nous protéger, seule la mobilisation et la solidarité nous permettront de faire reculer les idées réactionnaires, celles et ceux qui les professent mais aussi celles et ceux qui les couvrent et les tolèrent, à l'école comme ailleurs.

Le Dasen du 93 doit donc être « démissionné »... « dans l'intérêt du service » !

Collectif Questions de classe(s)

Répression à l'école Pasteur de Saint-Denis, 6 mutations forcées : KIT DE MOBILISATION

► Pour les soutenir : signez la pétition [ici](#)

► Pour les soutenir : contribuez à la caisse de grève [ici](#)

[Communiqué intersyndical, Bobigny, le 6 avril 2022](#)

[Communiqué de l'équipe enseignante de l'école Pasteur de Saint Denis](#)

[Courrier- type de soutien aux 6 de Pasteur](#)

[Soutien aux 6 de Pasteur sur les réseaux sociaux](#)

Communiqué intersyndical, Bobigny, le 6 avril 2022

Après avoir été attaqué-es dans un mensuel d'extrême-droite, des collègues sont sous la menace d'une mutation-sanction par le DASEN de la Seine-Saint-Denis et le recteur de l'académie de Créteil !

Depuis le début de l'année scolaire, les collègues de l'école élémentaire Pasteur à Saint-Denis ont alerté la DSDEN 93, en envoyant des fiches SST et RPS, concernant la non organisation de l'école et la mise en danger des élèves et des enseignant-es. Sans avoir reçu l'équipe enseignant-e, le DASEN 93 et le recteur, au lieu de réunir un CHSCT extraordinaire, décident de diligenter une enquête administrative.

Pendant le déroulement de l'enquête, dans un mensuel d'extrême-droite parait un article (janvier 2022) et sur You Tube une vidéo (février 2022) qui sont consacrés à un prétendu « gauchisme à l'école ». Sous couvert d'anonymat, la directrice décrit des situations totalement fausses et délirantes qui se dérouleraient dans cette école. Ces allégations diffamatoires mettent en cause des collègues qui sont clairement nommé-es et reconnaissables. Pour certains leurs numéros de téléphone personnels sont même identifiables. Les collègues demandent à être protégé-es par le rectorat et ont déposé une main courante. Malgré toutes ces menaces, les collègues ont poursuivi leur mission de service public d'éducation auprès de leurs élèves, tout en subissant une enquête administrative à charge.

Que se passe-t-il ensuite ?

Alors que les conclusions de l'enquête ne sont pas connues, que l'arrivée d'une nouvelle direction fin janvier 2022, a enfin permis de retrouver un climat serein entre tou-tes les acteur-trices de l'école (parents, équipe enseignante et élèves), lundi 4 avril, 6 collègues reçoivent un courrier les prévenant de mutations-sanctions dites « dans l'intérêt du service ».

Le DASEN 93 et le recteur de Créteil, en pleine campagne présidentielle où l'extrême-droite est au plus haut dans les sondages, prennent donc le parti de la directrice qui a jeté en pâture ses collègues dans un magazine d'extrême droite et sanctionnent des membres de l'équipe enseignante. Équipe qui a le tort d'être investie auprès de leurs élèves et qui ne répond pas forcément à toutes les injonctions ministérielles.

Le climat nauséabond de banalisation des idées d'extrême-droite a des conséquences concrètes et graves pour celles et ceux qui en sont victimes. Depuis des semaines, ces collègues ainsi que tout le reste de l'équipe sont désormais sous la menace des réseaux d'extrême-droite. Et ce, sans qu'aucune réponse n'ait été donnée par le recteur à leur demande de protection fonctionnelle.

Cette décision de mutation est injuste, incohérente et irresponsable, compte tenu du climat qui s'apaisait depuis plusieurs semaines dans cette école.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 93, SNES-FSU 93, CGT Educ'action 93, Sud éducation 93 et CNT éducation 93 apportent leur soutien à l'équipe enseignante et continueront de combattre les idées et les méthodes de l'extrême-droite. Elles exigent le maintien sur l'école des 6 collègues menacé-es de mutation-sanction et appellent :

- **au rassemblement vendredi 8 avril à 12h devant la DSDEN à Bobigny**
- **à la grève mardi 12 avril avec rassemblement à la DSDEN 93 à 12h, jour où des collègues iront consulter leur dossier**